

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE FREDERICTON**

**LE LUNDI 24 OCTOBRE 2011**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Fredericton, tenue le lundi 24 octobre 2011 à 19 h 36 à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**PRÉSENCES**

Présences

**Conseil :**

Le maire adjoint David Kelly et les conseillers municipaux Stephen Chase, Bruce Grandy, Steven Hicks, Dan Keenan, Stephen Kelly, Marilyn Kerton, Scott McConaghy, Eric Megarity, Tony Whalen et Mike O'Brien.

**Personnel :**

Melanie D. MacDonald, secrétaire municipale adjointe  
Chris MacPherson, administrateur municipal par intérim  
Barry MacKnight, chef de police  
Philip Toole, chef des pompiers  
Wayne Tallon, directeur – Services communautaires  
Murray Jamer, directeur – Ingénierie et travaux publics  
Frank Flanagan, directeur – Services d'aménagement  
Jane Blakely, directrice – Services généraux  
Tina Tapley, directrice des finances et trésorière municipale  
Alex Forbes, directeur adjoint – Services d'aménagement  
Don Fitzgerald, directeur général – Initiatives stratégiques  
Michelle Brzak, avocate municipale  
Sean Lee, gestionnaire – Services d'ingénierie  
Wayne Knorr, gestionnaire – Communications générales  
Karen Garrett, secrétaire de séance

**Absences :**

Brad Woodside, maire  
Jordan Graham, conseiller municipal

**MOTION D'AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR : « PROPOSITION D'ENTENTE DE TROIS ANS – RÉPARTITEUR DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE DSL DE HARVEY »; « ACCORD GÉNÉRAL SUR LES SERVICES 2011-2016 (MODIFIÉ) – VILLE DE FREDERICTON ET PREMIÈRE NATION SAINT MARY'S »; « NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF SUR L'URBANISME »; « APPEL D'OFFRES T11-53 COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES ET DU NETTOYAGE DE PRINTEMPS »**

Proposé par le conseiller Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Dan Keenan, QUE « Proposition d'entente de trois ans – Répartiteur du service des incendies pour le DSL de Harvey »; « Accord général sur les services 2011-2016 révisé – Ville de Fredericton et Première Nation Saint Mary's »; « Nominations – Comité consultatif sur l'urbanisme »; « Appel d'offres T11-53 Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables et du nettoyage de printemps » soient ajoutés à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal, respectivement en tant que points 6A(iii), 6A(iv), 6A(v) et 6A(vi). **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Eric Megarity, QUE les procès-verbaux des séances ordinaires du conseil municipal du 22 août 2011, du 12 septembre 2011 et du 26 septembre 2011 soient approuvés comme présentés. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS EN JOURNALISME DE L'UNIVERSITÉ ST. THOMAS**

Le maire adjoint David Kelly souhaite la bienvenue aux étudiants en journalisme de l'Université St. Thomas. Ils feront un reportage sur la séance dans le cadre de leurs travaux scolaires.

**PRIÈRE**

Le révérend Paul Ross dit la prière.

**CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES COMMERCES VERTS**

La Ville reconnaît six entreprises locales pour leurs efforts de réduction de leur empreinte écologique et l'adoption de pratiques du commerce durable.

Motion d'ajouts :  
« Proposition d'entente de trois ans – Répartiteur du service des incendies pour le DSL de Harvey »; « Accord général sur les services 2011-2016 modifié – Ville de Fredericton et Première Nation Saint Mary's »; « Nominations – Comité consultatif sur l'urbanisme »; « Appel d'offres T11-53 Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables et du nettoyage de printemps » à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal.

Approbation de procès-verbaux

Bienvenue aux étudiants en journalisme de l'Université St. Thomas

Prière

Cérémonie de remise des médailles Commerces Verts

Médaille d'argent à :

- \* Magasin d'Alcool NB de la rue Prospect
- \* Magasin d'Alcool NB du Brookside Mall
- \* Magasin d'Alcool NB de Devon
- \* Siège social d'Alcool NB

Médaille d'or à :

- \* Belton Group
- \* Wilson Insurance

Le maire adjoint David Kelly présente les prix aux représentants des commerces et les félicite personnellement pour le bon travail accompli.

### **PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG**

Prix du duc d'Édimbourg

Keith Barr, vice-président de la division du Nouveau-Brunswick du programme du prix du Duc d'Édimbourg donne un bref aperçu des trois niveaux de prix visant à encourager la croissance personnelle des jeunes de 14 à 25 ans.

Les prix Bronze, Argent et Or sont remis à des personnes qui ont atteint des objectifs personnels qu'ils se sont eux-mêmes fixés dans quatre secteurs d'activité : service communautaire, habileté, conditionnement physique et voyage d'aventure. En ce moment, plus de 37 000 jeunes du Canada participent au programme.

Le maire adjoint David Kelly assisté de Sky Perley, agent local du programme, remet les prix aux personnes suivantes :

- Rob Haswell
- Alison Willms
- Yuni Bae

### **CONFIRMATION D'ARRÊTÉS**

Confirmation d'arrêtés

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, qui réaffirme sa position relativement aux arrêtés de zonage suivants :

1. Arrêté Z-2.770 – 711, chemin Woodstock (James Mark Commercial Realty)
2. Arrêté Z-2.771 – Prolongement de la promenade Drammen (CBCL Ltd.)

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Eric Megarity, QUE le conseil soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**MODIFICATION DE CONDITIONS – 1430-1650, RUE REGENT – CORBETT CENTRE (GENIVAR INC.)**

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis à une modification de conditions visant une propriété située au 1430-1650, rue Regent.

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**RÉSOLUTION**

**Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE, ATTENDU QUE** pendant la séance du 26 septembre 2011 le conseil a reçu un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant que les conditions stipulées à l'alinéa rr) et énoncées à l'annexe « A », lesquelles ont été adoptées par le conseil lors de la réunion du 22 juin 2009, figurent dans une entente de développement conclue en vertu de l'article 39, se rapportent à l'arrêté n° Z-2.477 qui a été adopté par le conseil au cours de la séance du 22 août 2005 et s'appliquent au terrain situé au 1430-1650, rue Regent, soient abrogées et remplacées par de nouvelles conditions stipulées à l'alinéa rr), énoncées à l'annexe « B » ci-jointe et faisant partie de la présente résolution en vue de permettre l'installation d'enseignes sur plus de deux côtés des bâtiments. Par conséquent, il est résolu qu'une nouvelle entente de développement soit conclue en vertu de l'article 39;

**ET ATTENDU QUE** les exigences stipulées au paragraphe 39(3) et à l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* ont été satisfaites relativement à la modification des conditions.

**IL EST RÉSOLU**, par les présentes, que le conseil adopte la modification proposée des conditions s'appliquant à la propriété située au 1430-1650, rue Regent, conformément aux paragraphes ci-dessus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les annexes «A» et «B» sont jointes aux présentes comme **Appendice 1**.

**AUDIENCE PUBLIQUE – MODIFICATION DE ZONAGE – 711, CHEMIN WOODSTOCK (JAMES MARK COMMERCIAL REALTY)**

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis à un projet d'arrêté visant à modifier l'arrêté de zonage (Z-2), selon la zone d'espaces libres (O.S.), afin de permettre l'établissement d'un bureau-conseil pour la conception de bureaux et la fourniture de machines de bureau sur la propriété située au 711, chemin Woodstock, sous réserve des conditions stipulées.

Audience publique –  
Modification des  
conditions – 1430-1650,  
rue Regent, Corbett Centre  
(Genivar Inc.)

Résolution

Audience publique –  
modification de zonage –  
711, chemin Woodstock  
(James Mark Commercial  
Realty)

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**Première et deuxième lectures de l'arrêté n° Z-2.770**

**Proposé par le conseiller Stephen Kelly, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° Z-2.770, visant à modifier l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en premier lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Première lecture de l'arrêté n° Z-2.770

**Proposé par le conseiller Stephen Kelly, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° Z-2.770, visant à modifier l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en deuxième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-2.770

**ENFANTS EN SÉCURITÉ, ENFANCE HEUREUSE**

Une demande est faite par Caitlin Patterson, au nom de l'école de service social de l'Université Saint Thomas, pour avoir la permission de tenir la marche et le rallye Enfants en sécurité, enfance heureuse le 3 novembre 2011.

Enfants en sécurité, enfance heureuse

**Proposé par le conseiller Stephen Chase, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que soit accordée aux étudiants de l'école de service social de l'Université Saint. Thomas (classe de bien-être de l'enfance) la permission de tenir leur marche et rallye « Enfants en sécurité, enfance heureuse » le jeudi 3 novembre 2011 en utilisant les trottoirs.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**EXEMPTION RELATIVE AU STATIONNEMENT – EXPOSITION D'ARTISANAT « NOËL AU MARCHÉ »**

Réception d'une demande de Mary Walsh pour avoir la permission de tenir l'exposition annuelle d'artisanat « Noël au marché » du 17 au 18 novembre 2011.

Exemption relative au stationnement – Exposition d'artisanat « Noël au marché »

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU qu'une dérogation à la restriction de stationnement de deux heures soit accordée, rue George, entre la rue Regent et l'avenue University (côté nord seulement) et rue Church entre les rues Brunswick et George, pour la tenue de l'Exposition annuelle de**

métiers d'art « Noël au marché », de 10 h à 21 h les jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2011, sous réserve du respect des autres règlements sur les véhicules à moteur imposés par le personnel, ainsi que du paiement des frais de parcomètres pour le stationnement dans la rue George.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION PARLEMENTAIRE – 57<sup>e</sup> LÉGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Ouverture de la deuxième session parlementaire – 57<sup>e</sup> législature du Nouveau-Brunswick

Une demande est reçue de Daniel Bussières, sergent d'armes de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, pour avoir la permission de tenir l'inauguration de la deuxième session de la 57<sup>e</sup> législature le 23 novembre 2011.

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Mike O'Brien QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU qu'une approbation soit donnée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de tenir l'inauguration de la deuxième session de la 57<sup>e</sup> législature de 14 h à 15 h 30 le mercredi 23 novembre 2011, sous réserve du respect des recommandations du personnel;**

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que l'avocat municipal soit autorisé à rédiger un arrêté adéquat décrétant l'interruption de la circulation et la fermeture temporaires, le mercredi 23 novembre 2011 de 13 h à 15 h (heures approximatives) de la rue Queen à partir de l'intersection des rues King et Queen jusqu'à la rue Saint John;**

**IL EST DE PLUS RÉSOLU que soient respectées les dispositions prescrites au paragraphe 187(6) de la *Loi sur les municipalités* régissant la procédure d'avis public et que le conseil examine les oppositions au projet d'arrêté à sa réunion ordinaire du lundi 14 novembre 2011, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CRÈCHE DE NOËL DES CHEVALIERS DE COLOMB**

Réception d'une demande d'approbation de Carl Gautreau, au nom des Chevaliers de Colomb, conseil n° 8654, pour avoir la permission d'installer une crèche de Noël à l'angle de la rue Main et de la promenade Brookside du 26 novembre 2011 au 7 janvier 2012.

**Proposé par le conseiller Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que soit accordée aux Chevaliers de Colomb, conseil n° 8654, la permission d'installer une crèche de Noël, dans le petit parc situé à l'intersection de la rue Main et de la promenade Brookside, du samedi 26 novembre 2011 au samedi 7 janvier 2012, sous réserve des conditions imposées par le personnel d'Ingénierie.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**SANTA SHUFFLE FUN RUN AND ELF WALK**

Réception d'une demande du major Larry Goudie, au nom de l'Armée du Salut, pour avoir la permission de tenir l'activité annuelle « Santa Shuffle Fun Run and Elf Walk » le 3 décembre 2011.

La course/marche partira de l'église de l'Armée du Salut (531, rue St. Marys) vers Two Nations Crossing, la rue Cliffe, un sentier de motoneige, la promenade Gabriel pour revenir au point de départ par Two Nations Crossing et la rue St. Marys.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que soit accordée à l'Armée du Salut la permission de tenir son Santa Shuffle Fun Run and Elf Walk le samedi 3 décembre 2011, selon le trajet suggéré, sous réserve des recommandations du personnel.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**EXEMPTION RELATIVE AU STATIONNEMENT – CHRISTMAS CHORAL SOCIETY, ÉGLISE UNIE ST. PAUL**

Réception d'une demande de Jane Blakely, au nom de l'église unie St. Paul pour avoir la permission de stationner dans certaines rues de la ville pour le Christmas Choral Festival prévu le 7 décembre 2011.

Crèche de Noël des Chevaliers de Colomb

Santa Shuffle Fun Run and Elf Walk

Exemption relative au stationnement – Christmas Choral Society, église unie St. Paul

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Mike O'Brien QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que soit accordée à l'église unie St. Paul la permission de stationner dans la rue George (des 2 côtés entre York et Carleton,) et du côté est de rue York (entre Needham et George) de 18 h à 22 h le mercredi 7 décembre 2011, sous réserve du respect des autres règlements de circulation automobile établis par le personnel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**MODIFICATION DE ZONAGE – 123-127, RUE GIBSON (AQ HOLDINGS LTD.)**

Modification de zonage – 123-127, rue Gibson (AQ Holdings Ltd.)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande d'AQ Holdings Ltd. et en recommande l'approbation sous réserve des conditions stipulées.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 20 octobre concernant une demande de AQ Holdings Ltd. visant à modifier la zone de services locaux (LC) en vue de permettre la pose, l'équilibrage et la vente au détail de pneus sur la propriété située au 123-127, rue Gibson, ainsi que des conditions recommandées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Le conseiller Mike O'Brien est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Résolution**

Résolution

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Eric Megarity, ATTENDU QUE** pendant la séance du 24 octobre 2011, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme visant à modifier la disposition relative à la zone de services locaux (L.C.) prévue à l'arrêté n° Z-2, arrêté de zonage de The City of Fredericton afin de permettre la pose, l'équilibrage et la vente de pneus sur la propriété située au 123-127, rue Gibson, comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées.

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* régissant la procédure d'avis au public; et que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 novembre 2011 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 2**.

*(Les conseillers Mike O'Brien, Bruce Grandy et Stephen Kelly sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**MODIFICATION DE ZONAGE – 275 PROMENADE BISHOP (WORLD CLASS AUTO INC.)**

Modification de zonage – 275, promenade Bishop (World Class Auto Inc.)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande de World Class Auto Inc. et en recommande l'approbation sous réserve des conditions stipulées.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE** le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 20 octobre 2011, concernant une demande de World Class Auto Inc. visant à modifier la zone commerciale routière (H.C.) en vue de permettre un garage au 275, promenade Bishop ainsi que des conditions recommandées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Les conseillers Mike O'Brien et Bruce Grandy sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Résolution**

Résolution

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Kelly que, ATTENDU QUE** pendant la séance du 24 octobre 2011, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme visant à modifier la disposition relative à la zone commerciale routière (H.C.) prévue à l'arrêté n° Z-2, Arrêté de zonage de The City of Fredericton afin de permettre l'exploitation d'un garage sur la propriété située au 275, promenade Bishop, comme l'indique l'annexe « A » ci-

jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées.

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme régissant la procédure d'avis au public; et que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 novembre 2011 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 3**.

*(Les conseillers Mike O'Brien et Bruce Grandy sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**MODIFICATION DE ZONAGE – 1012, RUE PROSPECT (HILL BROS. REALTY LTD.)**

Modification de zonage – 1012, rue Prospect (Hill Bros. Realty Ltd.)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande de Hill Brothers Realty Ltd et en recommande l'approbation, sous réserve des conditions stipulées.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Chase, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que le conseil municipal soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 20 octobre 2011, concernant une demande de Hill Brothers Realty Ltd. visant à modifier la zone commerciale routière (H.C.) afin de permettre l'exploitation d'une clinique au 1012, rue Prospect ainsi que les conditions recommandées.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Les conseillers Mike O'Brien et Bruce Grandy sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Résolution**

Résolution

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Chase que, ATTENDU QUE pendant la séance du 24 octobre 2011, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur**

l'urbanisme visant à modifier la disposition relative à la zone commerciale routière (H.C.) prévue à l'arrêté n° Z-2, Arrêté de zonage de The City of Fredericton afin de permettre l'exploitation d'une clinique sur la propriété située au 1012, rue Prospect, comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées;

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme régissant la procédure d'avis au public; et que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 novembre 2011 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 4**.

*(Les conseillers Mike O'Brien et Bruce Grandy sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**REZONAGE ET LOTISSEMENT – PROM. WYNGATE /  
WEAVER'S WAY (PRESTIGE HOMES / CLAYTON  
DEVELOPMENTS LTD.)**

Rezonage et lotissement –  
prom. Wyngate / Weaver's  
Way (Prestige Homes /  
Clayton Developments  
Ltd.)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande de Prestige Homes et en recommande l'approbation, sous réserve des conditions stipulées.

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que le conseil municipal soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, daté du 20 octobre 2011, concernant une demande de Prestige Homes visant à rezoner une partie d'un terrain bordant une nouvelle rue projetée (Weavers Way) et un prolongement de la promenade Wyngate de zone résidentielle deux (R-2) à zone résidentielle deux-B (R-2B) et de permettre un lotissement visant la création de 36 parcelles zonées R-2B et recommandant QUE le tracé des rues publiques illustré au plan III soit approuvé, ainsi que les conditions recommandées.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Les conseillers Mike O'Brien et Bruce Grandy sont absents de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Résolution**

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE, ATTENDU QUE** pendant la séance du 24 octobre 2011, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme visant à modifier l'arrêté n° Z-2, Arrêté de zonage de The City of Fredericton, en rezonant une partie du terrain situé promenade Wyngate et Weavers Way de zone résidentielle deux (R-2) à résidentielle deux-B (R-2B), comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées;

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* régissant la procédure d'avis au public; et que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 novembre 2011 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 5**.

**APPROBATION DE LOTISSEMENT ET ASSENTIMENT DU CONSEIL – PROLONGEMENT DE LA PROM. WYNGATE (SUSAN DOBBELSTYN / MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES)**

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande de Susan Dobbelsteyn, au nom du ministère de l'Approvisionnement et des Services du Nouveau-Brunswick, concernant un terrain situé en bordure du prolongement de la promenade Wyngate.

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE** le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que la demande de Susan Dobbelsteyn, au nom du ministère de l'Approvisionnement et des services, de lotissement en vue de céder une partie des propriétés désignées par le NID 75382580 et le NID 75399386 pour le prolongement de la promenade Wyngate au droit de passage public tel qu'illustré dans le plan III, soit approuvé.

**Il est en outre recommandé** que le plan final de lotissement produit par Genivar, intitulé « Subdivision Plan, M.M.H. Prestige Homes Inc. and Supply and Services Subdivision creating Wyngate Drive (Public), Wyngate Drive, City of Fredericton, County of York,

## Résolution

Approbation de lotissement et assentiment du conseil – prolongement de la prom. Wyngate (Susan Dobbelstyn / ministère de l'Approvisionnement et des Services)

Province of New Brunswick » reçoive l'assentiment du conseil, conformément au paragraphe 56(2) de la *Loi sur l'urbanisme*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DE LOTISSEMENT ET ASSENTIMENT DU CONSEIL – 162 ET 288, RUE CLARK (CITY OF FREDERICTON / HARRY S. MADDEN)**

Approbation de lotissement et assentiment du conseil – 162 et 288, rue Clark (City of Fredericton / Harry S. Madden)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande de Calvin Thompson, au nom de la Ville de Fredericton, et d'Harry S. Madden, concernant une propriété située au 162 et 288, rue Clark.

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que la demande de Calvin Thompson, au nom de la Ville de Fredericton, et d'Harry S. Madden, de lotissement en vue de céder une partie des propriétés désignées par le NID 01426279 et le NID 01426295 identifiées en tant que parcelle A, parcelle B et parcelle C au droit de passage public soit approuvée.

Il est aussi recommandé que le plan de lotissement préparé par SurTek Group Ltd. et intitulé « Subdivision Plan, Madden and City of Fredericton, Subdivision 2001-011 Showing Parcels A, B and C, Phillip Street and Elizabeth Street, City of Fredericton, County of York, Province of New Brunswick » reçoive l'assentiment du conseil conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'urbanisme*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPROBATION DE LOTISSEMENT – 275, ALLÉE RAINSFORD (ADAM HUNTER)**

Approbation de lotissement – 275, allée Rainsford (Adam Hunter)

À sa réunion du 19 octobre 2011, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande d'Adam Hunter concernant une propriété située au 275, allée Rainsford.

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que la partie de 8 % destinée à l'affectation publique relativement à une demande de lotissement d'Adam Hunter en vue de créer une (1) parcelle résidentielle constructible au 275, allée Rainsford, soit reçue sous forme de compensation en espèces.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORTS DU COMITÉ PLÉNIER**

Rapports du comité plénier

Les rapports du comité plénier suivants sont présentés :

**VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE – 288, RUE CLARK (QUARTIER 4)**

Vente d'une propriété municipale – 288, rue Clark (quartier 4)

Proposé par le conseiller Eric Megarity, appuyé par le conseiller Steven Hicks, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'acquisition d'une partie de terrain mesurant  $\pm 1644 \text{ m}^2$  située au 288, rue Clark et désigné par le NID 01426295 au prix de 1 \$ le mètre carré pour la somme de mille six cent quarante-quatre dollars (1644 \$) d'Amie B. et Harry S. Madden, sous réserve des taxes, rajustements et conditions applicables, et que le maire et la secrétaire exécutent les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PROPOSITION DE CONTRAT DE LICENCE – 203 ET 299, RUE QUEEN (QUARTIER 10)**

Proposition de contrat de licence – 203 et 299, rue Queen (quartier 10)

Proposé par le conseiller Stephen Kelly et appuyé par le conseiller Dan Keenan, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'établissement d'une entente de permis entre la Ville de Fredericton et Nexus Holdings Ltd. et toute société autorisée à agir en son nom en vue de permettre l'accès de véhicules par des terrains municipaux désignés par les NID 01446228 et 75299826 aux places de stationnement existantes à l'arrière de la propriété contiguë située aux 273 – 281, rue Queen et désignée par le NID 01446210, pour une durée de dix ans et pour la somme annuelle de cent dollars (100 \$), sous réserve des taxes, conditions et modalités applicables, et le maire et la secrétaire municipale à exécuter tout document juridique nécessaire à la transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PROPOSITION D'ENTENTE DE TROIS ANS – RÉPARTITEUR  
DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE DSL DE HARVEY**

Proposition d'entente de trois ans – Répartiteur du service des incendies pour le DSL de Harvey

Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton accepte de fournir les services d'un répartiteur du service des incendies par l'entremise de son centre de prise d'appels pour la sécurité du public 9-1-1 (CPASP) au district de services locaux d'Harvey pour une durée commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et se terminant le 31 décembre 2013, et autorise le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents relatifs à cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*(Le conseiller Dan Keenan est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**ACCORD GÉNÉRAL SUR LES SERVICES 2011-2016 RÉVISÉ –  
VILLE DE FREDERICTON ET PREMIÈRE NATION SAINT  
MARY'S**

Accord général sur les services 2011-2016 révisé – Ville de Fredericton et Première Nation Saint Mary's

**Révocation de la résolution du 13 septembre 2011**

Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Bruce Grandy QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

Révocation de la résolution du 13 septembre 2011

IL EST RÉSOLU QUE la résolution du conseil municipal de Fredericton notée à la page 13 de la séance ordinaire du 12 septembre 2011, ainsi formulée : « IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise le maire et la secrétaire municipale à signer l'entente de cinq (5) années conclue entre la Ville de Fredericton et la Première Nation Saint Mary's, visant la prestation de services généraux (protection-incendie et, sur demande, selon un tarif horaire : contrôle des animaux, nettoyage de rues et des égouts pluviaux) à la Réserve indienne Devon n° 30 pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2016 au coût annuel de 258 482,15 \$ pour un total sur cinq ans de 1 292 410,75 \$, ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ », soit révoquée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Entente révisée**

Entente révisée

Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise le maire et la secrétaire municipale à exécuter l'entente révisée de cinq (5) années conclue entre la Ville de Fredericton et la Première Nation Saint Mary's, visant la prestation de services généraux (protection-incendie et, sur demande, selon un tarif horaire : contrôle des animaux, nettoyage de rues et des égouts pluviaux) à la Réserve indienne Devon n° 30 pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2016 au coût annuel de 216 876,13 \$, 227 991,47 \$, 239 695,92 \$, 252 020,71 \$ et 264 998,71 \$, pour un total sur cinq ans de 1 201 582,94 \$ pour la durée de cinq (5) années de l'accord.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF SUR L'URBANISME**

Nominations – Comité consultatif sur l'urbanisme

Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyée par le conseiller Scott McConaghy QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que Jeff Colter soit renommé membre du Comité consultatif sur l'urbanisme pour un mandat de trois années commençant le 31 octobre 2011 et se terminant le 31 décembre 2014.

**IL EST AUSSI RÉSOLU** que D' Vincent Escanlar soit renommé membre du Comité consultatif sur l'urbanisme pour un mandat d'une année commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2012.

**IL EST AUSSI RÉSOLU** que Jim McElman soit renommé membre du Comité consultatif sur l'urbanisme pour un mandat de deux années commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2013.

**IL EST AUSSI RÉSOLU** que Dan Koncz soit renommé membre du Comité consultatif sur l'environnement pour un mandat d'une année commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2012.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**APPEL D’OFFRES T-11-53, VILLE DE FREDERICTON, INGÉNIERIE ET TRAVAUX PUBLICS – COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES ET DU NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Appel d’offres T11-53 – contrat adjugé à Trius Disposal Systems Ltd.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Stephen Chase, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l’adjudication du contrat découlant de l’appel d’offres T11-53, Ville de Fredericton, Ingénierie et travaux publics – Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables et du nettoyage de printemps, pour l’Option A, à Trius Disposal Systems Ltd., moins-disant remplissant les conditions pour le prix total soumissionné de huit millions soixante-huit mille quatre cent vingt-neuf dollars (8 068 429 \$) TVH comprise pour une durée de 5 années allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2016; ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RAPPORTS DU COMITÉ DES TRANSPORTS**

Rapports du comité des transports

Les rapports du comité des transports suivants sont présentés :

**MODIFICATION DE L’ARRÊTÉ N° T-1 VISANT À RÉGLER LA CIRCULATION : SITE DU FUTUR HÔTEL AU PALAIS DES CONGRÈS DE FREDERICTON**

Modification de l’arrêté n° T-1 visant à régler la circulation : site du futur hôtel au Palais des congrès de Fredericton

Proposé par le conseiller Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Dan Keenan, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise le Service juridique à élaborer un projet d’arrêté adéquat en vue de modifier l’arrêté n° T-1, Arrêté visant à régler la circulation, afin de créer une zone de stationnement interdit au 634-644, rue Queen et représentée par la section ombrée en jaune dans la figure 1 et de fixer à 75 \$ l’amende pour stationnement interdit au 634-644, rue Queen.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

La figure 1 est jointe au présent procès-verbal comme Appendice 6.

**MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ N° T-1 VISANT À RÉGLEMENTER LA CIRCULATION : RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT, NOUVELLES VOIES CYCLABLES – PROM. CANTERBURY**

Modification de l'arrêté n° T-1 visant à réglementer la circulation : Restrictions de stationnement, nouvelles voies cyclables – prom. Canterbury

**Proposé par le conseiller Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le Service juridique à élaborer un projet d'arrêté adéquat en vue de modifier l'arrêté n° T-1 visant à réglementer la circulation, afin de restreindre le stationnement le long du côté est de la promenade Canterbury, de la rue Liverpool à la rue Rochester (voir figure 1).**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La figure 1 est jointe au présent procès-verbal comme **Appendice 7**.

**RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, FONDS DE RETRAITE DE FREDERICTON**

Rapports du Conseil d'administration, Fonds de retraite de Fredericton

Le rapport suivant du conseil d'administration, Fonds de retraite de Fredericton est présenté :

À sa réunion du 19 octobre 2011, le conseil d'administration du Fonds de retraite de Fredericton a approuvé la demande suivante de départ à la retraite :

- Shirley Boulter est à la retraite depuis le 26 août 2011. Elle a été en fonction pendant 10,5 années aux Services d'aménagement (Division du stationnement).
- Keith Kelly est à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Il a fourni 32,3 années de service (30,7 reconnues) aux Services communautaires (Transports).
- Paula Brown partira à la retraite le 20 novembre 2011. Elle aura donné 26,1 années de service (25.1 reconnues) aux Services généraux (Division des télécommunications).

**Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE le conseil soit saisi du rapport du conseil d'administration, Fonds de retraite de Fredericton, à titre d'information. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PROLONGATION DU CONTRAT T10-69 – DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE ET NETTOYAGE PRINTANIER DU GARAGE DE STATIONNEMENT DE L'EST DE FREDERICTON**

Prolongation du contrat T10-69 adjugé à Roherty Property Care Ltd.

Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise la prolongation du contrat découlant de l'appel d'offres T10-69, déneigement, déglacage et nettoyage printanier du garage de stationnement est, adjugé à *Roherty Property Care Ltd.*, pour une durée d'une (1) année, du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012, au prix soumissionné de onze mille quatre cent trente-cinq dollars, soixante cents (11 435,60 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*(Le conseiller Steven Hicks est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Demande de prix Q22-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier au parc-auto de la rue Queen (299, rue Queen, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick) (The City of Fredericton)**

Demande de prix Q22-11 – Contrat adjugé à Lawn Care Extra Ordinaire Inc. DBA – Nutri-Lawn

Proposé par le conseiller Mike O'Brien et appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q22-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier au parc-auto de la rue Queen (299, rue Queen, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick) (The City of Fredericton), à *Lawn Care Extra Ordinaire Inc. DBA – Nutri-Lawn*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, pour une période de deux (2) années du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 au prix proposé de cinq mille six cent trente-huit dollars, soixante-dix cents (5 638,70 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*(Le conseiller Steven Hicks est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**DEMANDE DE PRIX Q23-11 – DÉNEIGEMENT, SALAGE ET SABLAGE ET NETTOYAGE PRINTANIER AU PARC-AUTO DU HAUT DE LA RUE QUEEN (209-211, RUE QUEEN, À FREDERICTON, AU NOUVEAU-BRUNSWICK) (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q23-11 –  
Contrat adjugé à C.W.  
Guthrie & Son Ltd.

Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Stephen Chase QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q23-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier au parc-auto du haut de la rue Queen (209-211, rue Queen, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick) (The City of Fredericton), à *C.W. Guthrie & Son Ltd.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, pour deux (2) années, pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013, au prix proposé de vingt mille huit cent quarante-huit dollars, cinquante cents (20 848,50 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

*(Le conseiller Steven Hicks est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**DEMANDE DE PRIX Q24-11 – DÉNEIGEMENT AU 120, RUE CLIFFE POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q24-11  
Contrat adjugé à Wendell  
Thomas & Sons Ltd.

Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q24-11 – Déneigement au 120, rue Cliffe pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *Wendell Thomas & Sons Ltd.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, au prix proposé de trois mille quatre cents dollars (3400 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Le conseiller Steven Hicks est absent de la salle du conseil au moment du vote.)

**DEMANDE DE PRIX Q25-11 – DÉNEIGEMENT, SALAGE ET SABLAGE ET NETTOYAGE PRINTANIER AU POSTE DE POLICE DE FREDERICTON ET AU 335, RUE QUEEN, À FREDERICTON POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q25-11  
Contrat adjugé à C.W.  
Gtuhrie & Son Ltd.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Bruce Grandy, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q25-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier au poste de police de Fredericton et au 335, rue Queen, à Fredericton pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *C.W. Guthrie & Son Ltd.*, seul répondant remplissant les critères, au prix proposé de trente-cinq mille neuf cent cinq dollars, soixante-quinze cents (35 905,75 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE PRIX Q26-11 – DÉNEIGEMENT AU 369, CH. LINCOLN POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q26-11  
Contrat adjugé à  
Bridgeview Holdings Inc.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Scott McConaghy QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q26-11 – Déneigement au 369, ch. Lincoln pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *Bridgeview Holdings Inc.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, au prix proposé de quatre mille quatre cent sept dollars (4407 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE PRIX Q27-11 – DÉNEIGEMENT AUX 150 ET 300, CROISSANT URQUHART POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q27-11  
Contrat adjugé à  
Bridgeview Holdings Inc.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q27-11 – Déneigement aux 150 et 300, croissant Urquhart pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *Bridgeview Holdings Inc.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, au prix proposé de huit mille neuf cent quinze dollars, soixante-dix cents (8915,70 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE PRIX Q29-11 – DÉNEIGEMENT, SALAGE ET SABLAGE ET NETTOYAGE PRINTANIER : STATIONNEMENT CAMPBELL CLOSE (BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE), TOILETTES PUBLIQUES DE LA GARNISON ET ENTRÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET DU 11, RUE CARLETON (TOURISME FREDERICTON) POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q29-11  
Contrat adjugé à C-Mac  
Property Services Ltd.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Eric Megarity, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q29-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier : stationnement Campbell Close (bibliothèque publique), toilettes publiques de la garnison et entrées de la bibliothèque publique et du 11, rue Carleton (Tourisme Fredericton) pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *C-Mac Property Services Ltd.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, au prix proposé de seize mille sept cent vingt-quatre dollars (16 724 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE DE PRIX Q30-11 – DÉNEIGEMENT, SALAGE ET SABLAGE ET NETTOYAGE PRINTANIER AU PARC-AUTOS DE LA MAISON YORK ET DEVANT ET DERRIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE (INCLUANT L'ESCALIER PRINCIPAL ET TOUTES LES AIRES D'ENTRÉES) POUR LES PÉRIODES DU 15 NOVEMBRE 2011 AU 15 AVRIL 2012 ET DU 15 NOVEMBRE 2012 AU 15 AVRIL 2013 (THE CITY OF FREDERICTON)**

Demande de prix Q30-11  
Contrat adjugé à C-Mac  
Property Services Ltd.

Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de la demande de prix Q30-11 – Déneigement, salage et sablage et nettoyage printanier au parc-autos de la maison York et devant et derrière de l'hôtel de ville (incluant l'escalier principal et toutes les aires d'entrées) pour les périodes du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 et du 15 novembre 2012 au 15 avril 2013 (The City of Fredericton), à *C-Mac Property Services Ltd.*, moins-disant et ayant obtenu la meilleure note pour ce qui est des spécifications à remplir, au prix proposé de vingt-deux mille neuf cent trente-neuf dollars (22 939 \$) TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RAPPORT ANNUEL – ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION AU TROISIÈME TRIMESTRE**

Rapport annuel – Activités  
de construction au  
troisième trimestre

Proposé par le conseiller Stephen Chase, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le rapport annuel suivant soit reçu et classé :

- Activités de construction au troisième trimestre

À ce sujet, les membres du conseil commentent les bons chiffres obtenus en ville jusqu'à présent cette année dans la construction et, comme il reste encore quelques mois avant de finir l'année, qui pourraient être encore meilleurs.

Alex Forbes, directeur adjoint, Services d'aménagement, fait remarquer que l'aménagement est équilibré dans toute la ville et que la construction résidentielle est plus élevée que jamais et représente bien la forte demande dans la communauté.

**La motion initiale est mise au vote et déclarée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**NOMINATION DE DEUX POLICIERS**

Nomination de deux policiers

Proposé par le conseiller Eric Megarity, appuyé par le conseiller Steven Hicks, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que, conformément au paragraphe 11(1)c) de la *Loi sur la police du Nouveau-Brunswick*, le conseil municipal nomme les agents de police suivants : Jerett Blackmore et Jordan Milbury.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**DESIGNATIONS – REPERTOIRE LOCAL DES LIEUX PATRIMONIAUX**

Désignations – Répertoire local des lieux patrimoniaux

Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Chase, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que les propriétés suivantes soient inscrites au répertoire local des lieux patrimoniaux :

1. espace vert (265, Waterloo Row);
2. monument commémoratif des Loyalistes (NID 01471168);
3. cimetière loyaliste (NID 01467109);
4. croix commémorative (cimetière loyaliste).

À ce sujet, le conseiller Stephen Chase commente l'importance historique de l'allée Waterloo, nommée familièrement « les verts » et se dit très heureux que le secteur soit maintenant reconnu officiellement et honoré de cette manière.

La motion initiale est mise au vote et déclarée **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**.

**RÉUNION DE LA FCM**

Réunion de la FCM

Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton offre de recevoir la réunion du conseil de la Fédération canadienne des municipalités en mars ou en septembre 2014; ET

**QUE** le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à signer une entente de partage des frais et tout autre document nécessaire pour réaliser l'application de cette directive.

À ce sujet, le conseiller Bruce Grandy signale qu'il se pourrait qu'en 2014, le maire Brad Woodside soit président de la Fédération canadienne des

municipalités et qu'il conviendrait que la Ville de Fredericton soit l'hôte de la réunion de son conseil d'administration cette année-là.

**La motion initiale est mise au vote et déclarée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**ASSENTIMENT DU CONSEIL – LOTISSEMENT – NORTHBROOK HEIGHTS, PHASES 4 ET 4B (CITY OF FREDERICTON)**

**Proposé par le conseiller Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Dan Keenan, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que le plan final de lotissement produit par Eastern Land Surveys (1993) Ltd., intitulé « Subdivision Plan, Northbrook Heights Subdivision 11-2, Phase 4, Showing Lots 10-244 to 10-267, Lots 11-01 to 11-16 and Lot 11-257, Hollynorth Street, Aiden Street, and Donald Street, City of Fredericton, County of York, Province of New Brunswick », reçoive l'assentiment du conseil conformément au paragraphe 56(2) de la *Loi sur l'urbanisme*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ N° T-1, ARRÊTÉ VISANT À RÉGLER LA CIRCULATION – RESTRICTION DE STATIONNEMENT PROMENADE CANTERBURY ET ZONE DE STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE FUTUR SITE DE L'HÔTEL (RUE QUEEN)**

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton, QUE l'arrêté n° T-1.55, Arrêté modifiant l'arrêté n° T-1, visant à régler la circulation, soit lu en premier lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton, QUE l'arrêté n° T-1.55, Arrêté modifiant l'arrêté n° T-1 visant à régler la circulation, soit lu en deuxième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**AUDIENCE PUBLIQUE – REZONAGE ET LOTISSEMENT – PROLONGEMENT DE LA PROMENADE DRAMMEN (CBCL LIMITED)**

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis à un projet d'arrêté visant à modifier l'arrêté de zonage (Z-2) par le rezonage du terrain sis en retrait du prolongement de la promenade Drammen comme suit : rezoner une

Assentiment du conseil – Lotissement – Northbrook Heights, phases 4 et 4B (City of Fredericton)

Modification de l'arrêté n° T-1 – Restriction de stationnement promenade Canterbury et zone de stationnement interdit sur le futur site de l'hôtel (rue Queen)

Première lecture de l'arrêté n° T-1.55

Deuxième lecture de l'arrêté n° T-1.55

Audience publique – rezonage et lotissement – Prolongement de la promenade Drammen (CBCL Limited)

partie du terrain de zone résidentielle deux d'aménagement différé (R-2-H) à zone résidentielle 2 (R-2), résidentielle 2-A (R-2A) et résidentielle 3 (R-3); rezoner une partie du terrain de R-2-H à zone de Parc (P); rezoner une partie du terrain de P à R-3, rezoner une partie du terrain de R-2-H à espaces ouverts (O.S.); et par le lotissement visant à créer 166 parcelles constructibles, sous réserve des modalités et conditions.

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**Première et deuxième lectures de l'arrêté n° Z-2.771**

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE l'arrêté n° Z-2.771, arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en premier lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Première lecture de l'arrêté n° Z-2.771

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE l'arrêté n° Z-2.771, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en deuxième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-2.771

**ARRÊTÉ VISANT À MODIFIER L'ARRÊTÉ N° A-2, ARRÊTÉ CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LE CONSEIL MUNICIPAL**

Arrêté visant à modifier l'arrêté n° A-2, Arrêté concernant l'administration et le conseil municipal

**Proposé par le conseiller Stephen Chase, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° A-2.4, visant à modifier l'arrêté n° A-2, Arrêté concernant l'administration et le conseil municipal, soit lu en entier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Lecture de l'arrêté n° A-2.4, en entier

L'arrêté n° A-2.4 est lu en entier et joint au procès-verbal comme **Appendice 8**.

**Proposé par le conseiller Stephen Chase, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° A-2.4, Arrêté modifiant l'arrêté n° A-2, Arrêté concernant l'administration et le conseil municipal, soit lu en troisième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Troisième lecture de l'arrêté n° A-2.4 par titre

**ABSENCE DU MAIRE WOODSIDE ET DU CONSEILLER JORDAN GRAHAM**

Absence du maire Woodside et du conseiller Jordan Graham

**Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le maire Brad Woodside et le conseiller Jordan Graham soient excusés et dispensés de la pénalité prévue par l'arrêté n° A-2. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

**Proposé par le conseiller Scott McConaghy, appuyé par le conseiller Stephen Chase QUE la séance soit levée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 20 h 52.

*(Sgd.) David Kelly*

---

David Kelly,  
Maire adjoint

*(Sgd.) Melanie D. MacDonald*

---

Melanie D. MacDonald,  
Secrétaire municipale adjointe